

VERISURE INCITE AU PARRAINAGE

VERISURE, société spécialisée dans la télésurveillance, organise du 1^{er} juin au 31 juillet 2022 une opération parrainage afin de recruter de nouveaux clients.

L'opération n'est pas criticable en soi : le parrain obtient une réduction de 50 % sur ses deux prochaines cotisations et participe à un tirage au sort lui permettant de gagner une carte cadeau TickeTac de 50 € ; de son côté, le filleul bénéficie de la gratuité des frais d'installation et participe également au tirage au sort décrit précédemment.

Le **Réseau anti-arnaques** constate que cette opération est relativement peu couteuse pour **VERISURE** : la dépense réelle est l'achat de 100 cartes cadeaux d'une valeur de 50 €, tandis que les frais d'installation qui, hors période de promotion, sont déjà facilement offerts pour obtenir la signature du contrat.

D'autre part, même si le filleul ne souscrit pas à un contrat de télésurveillance, ses coordonnées sont conservées pendant une durée maximale de trois ans, ce qui laisse prévoir de nouvelles sollicitations commerciales...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)